

Informations concernant la protection des données relatives aux clients et autres personnes concernées¹

Par le biais des informations qui suivent, nous entendons vous donner une présentation de la façon dont vos données à caractère personnel sont traitées par nos services et des droits que vous avez en vertu de la législation sur la protection des données. La nature détaillée des données traitées et les modalités de leur utilisation sont principalement fonction des services demandés ou convenus. Il se peut dès lors que certains des éléments contenus dans les informations ci-après ne vous sont pas applicables.

Qui est responsable du traitement des données et qui puis-je contacter ?

Le traitement des données relève de la responsabilité de :

Commerzbank AG
Kaiserplatz, 60261 Francfort-sur-le-Main
Allemagne

Représentée par
Brussels Branch
Boulevard Louis Schmidt 29
1040 Brussels
Belgium
Phone: +32 27 43 18 64
compliance.belgium@commerzbank.com

Vous pouvez contacter le représentant du Délégué à la protection des données à l'adresse suivante :

Commerzbank AG
Brussels Branch
Boulevard Louis Schmidt 29
1040 Brussels
Belgium
Phone: +32 27 43 18 64
compliance.belgium@commerzbank.com

Quelles sont nos sources ? Quelles données utilisons-nous ?

Nous traitons les données à caractère personnel que nous recevons de nos clients ainsi que d'autres parties concernées dans le cadre de notre relation commerciale. Par ailleurs, nous traitons les données à caractère personnel obtenues légalement à partir des sources librement accessibles au public (tels que les listes de débiteurs, les données cadastrales, les registres des établissements commerciaux et des associations, RCS, la presse, Internet) ou qui nous ont été transmises de

façon licite par d'autres sociétés du Groupe Commerzbank ou par des tiers (par exemple un bureau de crédit) si cela est nécessaire à la réalisation de nos prestations de services.

Les données personnelles que nous collectons sont les coordonnées personnelles (nom, adresse, autres coordonnées, nationalité, date et lieu de naissance), les données d'identification (telles que données figurant sur la carte d'identité) de même que les données permettant l'authentification (tel qu'un spécimen de signature). Par ailleurs, ces données peuvent être des données d'ordre contractuel (tel qu'un ordre de paiement), des données liées à l'exécution de nos obligations contractuelles (telles que des données relatives au chiffre d'affaires dans les opérations de paiement), des informations relatives à votre situation financière (telles que des données sur votre solvabilité, votre notation de crédit ou *scoring*, l'origine de vos actifs), des données pertinentes au regard des prêts (revenus et dépenses), des données relatives à la publicité et aux ventes (y compris les notations publicitaires), les données documentaires (tel qu'un protocole de consultations) et d'autres données similaires aux catégories susvisées.

Quel est la finalité du traitement de vos données à caractère personnel et sur quelle base juridique repose-t-il ?

Nous traitons les données à caractère personnel dans le respect des dispositions du Règlement Européen Général sur la Protection des Données (RGPD) et les lois assurant sa transposition au plan local s'il y a lieu,

- Afin de nous conformer à nos obligations contractuelles (article 6 paragraphe 1 b) du RGPD)

Les données sont traitées aux fins de fournir des services bancaires et financiers dans le cadre de l'exécution de nos contrats avec nos clients ou de mettre en œuvre des mesures précontractuelles en réponse à des demandes d'information. L'objet du traitement des dites données est avant tout déterminé par le produit spécifique auquel il se rapporte (compte, prêt, plan d'épargne logement, valeurs mobilières, dépôts, sûretés, services d'intermédiation) et peut notamment inclure l'estimation de besoins, une consultation, la gestion d'actifs ou encore l'exécution d'opérations. Pour de plus amples détails sur les finalités des traitements, veuillez-vous référer aux documents contractuels pertinents ainsi qu'à nos Conditions Générales.

- Dans le cadre des intérêts légitimes du responsable de traitement ou d'un tiers (article 6 paragraphe 1 f) du RGPD)

Si nécessaire, nous traiterons vos données au-delà du cadre de la simple exécution du contrat afin de protéger nos propres intérêts légitimes et ceux de tiers. Il en va ainsi:

- de la consultation et de l'échange de données avec des bureaux de crédit afin de déterminer la solvabili-

¹ Par exemple les représentants habilités, prospects, personnes non clientes telles que les personnes constituant des granites pour compte de tiers

- té ou le risque de défaillance d'une personne au titre d'un prêt ainsi que les exigences relatives aux règles interdisant certaines saisies ou aux comptes de base,
- de l'analyse et de l'optimisation des processus en vue de la compréhension des besoins permettant un démarchage direct des clients,
 - des publicités ou études de marché ou sondages d'opinions, sauf si vous avez indiqué que vous vous opposiez à l'utilisation de vos données à cette fin,
 - de la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice,
 - de la garantie de la sécurité informatique et du bon fonctionnement des services informatiques de la banque.
 - des enquêtes pénales et de la prévention des actes illégaux,
 - de la vidéosurveillance afin d'exercer les droits de protection du domicile, afin de recueillir des preuves en cas d'attaques ou de fraudes ou à titre de preuves des retraits et dépôts, par exemple pour les distributeurs automatiques de billets,
 - des mesures et systèmes de sécurisation des bâtiments (et notamment le contrôle des entrées),
 - des mesures de protection de notre réglementation interne,
 - des mesures en matière de gestion des activités et de développement des services et produits,
 - de la gestion des risques au sein du Groupe Commerzbank.
- c. Sur la base de votre consentement (article 6 (paragraphe 1 a) du RGPD)

Dans la mesure où vous avez consenti au traitement par nos soins de vos données à caractère personnel pour certaines finalités (et notamment la transmission des données au sein du Groupe Commerzbank, l'analyse des données relatives aux opérations de paiement à des fins publicitaires, les photographies prises à l'occasion d'événements ou l'envoi de lettres d'information), ledit traitement sera réputé légitime sur la base de votre consentement. Une fois donné, ledit consentement peut être retiré à tout moment. Cela est également valable pour tous les traitements auxquels vous avez consentis avant la date d'entrée en vigueur du RGPD, c'est-à-dire avant le 25 mai 2018. Le retrait de votre consentement vaut seulement pour l'avenir et n'a aucun effet sur le caractère légitime des données traitées jusqu'au retrait de votre consentement.

- d. Sur la base des dispositions réglementaires (article 6 (paragraphe 1 c) du RGPD) ou en raison de l'intérêt public (article 6 (paragraphe 1 e) du RGPD)

De surcroît, en notre qualité d'établissement bancaire, nous sommes soumis à diverses obligations légales, notamment les exigences légales (telles que les lois sur la réglementation bancaire, les lois sur le blanchiment d'argent, les lois sur les opérations sur titres, la législation fiscale) et réglementaires relatifs à la supervision bancaire (par ex. la Banque centrale européenne, l'Autorité bancaire européenne, la Banque fédérale

allemande et l'Agence fédérale pour la supervision des services financiers). Le traitement des données vise notamment à évaluer la solvabilité, à vérifier l'identité et l'âge du client, à prévenir les fraudes et le blanchiment d'argent, à vérifier le respect des obligations de contrôle et de *reporting* conformément à la législation fiscale, de même que l'appréciation des risques et leur gestion par la banque et le Groupe Commerzbank.

Quels seront les destinataires des données me concernant ?

Au sein de la banque, se verront consentir l'accès à vos données les services qui ont besoin d'en connaître pour respecter nos obligations réglementaires et contractuelles. Les prestataires de services et agents que nous avons désignés peuvent également être les destinataires de vos données, pour autant qu'ils se conforment à l'obligation de respect du secret bancaire. Ces sociétés sont des sociétés prestataires de services bancaires, de services informatiques, logistiques, d'impression, de télécommunication, de recouvrement de créances, de conseil ainsi que de vente et de prospection commerciale.

En ce qui concerne la transmission de données à des destinataires extérieurs à notre banque, il convient en premier lieu de garder à l'esprit qu'en tant qu'établissement bancaire, nous devons tenir pour strictement confidentiels l'ensemble des faits et appréciations dont nous pouvons avoir connaissance (secret bancaire en vertu de l'article 2 de nos Conditions Générales et le cas échéant, – de la législation locale sur le secret bancaire). En principe, nous ne sommes susceptibles de transmettre des informations concernant nos clients que si la loi nous y oblige, si le client a donné son accord ou si nous avons été habilités à fournir des références bancaires.

Dans ces circonstances, les destinataires des données à caractère personnel peuvent être notamment :

- des autorités publiques et organismes (tels que la Banque centrale Européenne, l'Autorité bancaire européenne, la Banque fédérale allemande et l'Agence fédérale pour la supervision des services financiers, l'administration fiscale, les autorités judiciaires pénales, le parquet, le juge d'instruction, les juges aux affaires familiales, le cadastre ainsi que les autorités de surveillance locales), pour autant qu'une obligation légale ou une décision officielle nous impose leur communication,
- d'autres établissements de crédit ou prestataires de services financiers ou d'autres établissements similaires auxquels nous transmettons vos données à caractère personnel en vue de réaliser des opérations dans le cadre de nos relations commerciales (notamment, sous réserve d'accord, les banques correspondantes, banques dépositaires, bourses des valeurs, bureaux d'information),
- d'autres sociétés affiliées au Groupe Commerzbank à des fins de gestion des risques en vertu d'obligations officielles ou réglementaires,
- des créanciers ou liquidateurs présentant des demandes d'information dans le cadre d'une saisie,
- des prestataires de services de cartes de crédit ou cartes bancaires ou des commerçants formulant une demande d'information dans le cas où le paiement par carte est rejeté,
- des tiers impliqués dans des processus d'octroi de crédits (telles que les compagnies d'assurance, sociétés d'accès à la propriété immobilière, sociétés d'investissement, sociétés de financement, *trustees*, prestataires de services procédant à des évaluations),
- des partenaires des sociétés de cartes de crédit,
- des prestataires de services auxquels nous faisons appel dans le cadre des traitements de données effectués pour l'exécution d'un contrat.

Les autres destinataires de données comprennent notamment les organismes auxquels vous nous avez donné l'autorisation de transférer vos données ou que vous avez exempté du secret bancaire en leur donnant votre accord à cet effet ou en faveur desquels nous sommes autorisés à transférer vos données à caractère personnel vous concernant sur la base d'un intérêt légitime.

Les données seront-elles transférées à un pays tiers ou à une organisation internationale ?

Le transfert de données à des organismes situés en dehors de l'Union européenne (ci-après les « pays tiers ») aura lieu dans la mesure où :

- cela est nécessaire pour exécuter vos ordres (tels que vos ordres de paiement ou ordres liés aux opérations sur titres),
- cela est exigé par la loi (par ex. obligation déclarative en vertu de la législation fiscale) ou
- dans le cas où vous avez donné votre consentement.

Par ailleurs, le transfert de données à des organismes situés dans des pays tiers est prévu dans les cas suivants :

- Le cas échéant, dans des cas particuliers, les données à caractère personnel vous concernant peuvent être transmises à un prestataire de services informatiques situé aux Etats-Unis ou dans un autre pays tiers afin de veiller à ce que le service informatique de la banque demeure opérationnel et respecte les règles européennes en matière de protection des données.
- Sous réserve du consentement de la personne concernée, les données à caractère personnel de parties intéressées par des produits de la banque peuvent être traitées dans le cadre du système de gestion des relations clients (CRM) également aux Etats-Unis
- Sous réserve du consentement de la personne concernée ou en raison de la prise de dispositions réglementaires en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et autres actes illicites et dans le cadre de l'intérêt légitime du responsable de traitement ou de tiers, les données à caractère personnel (telles que les données permettant l'identification de la personne) seront transférées dans le respect du niveau de protection des données en vigueur au sein de l'Union européenne.

Pendant combien de temps les données me concernant seront-elles conservées ?

Nous traitons et conservons les données à caractère personnel vous concernant aussi longtemps que nécessaire afin de remplir nos obligations légales et contractuelles. A cet égard, veuillez garder à l'esprit le fait que notre relation commerciale est continue et a vocation à durer pendant des années.

Dans le cas où les données ne seraient plus nécessaires en vue de l'exécution de nos obligations contractuelles et réglementaires, elles seront régulièrement effacées de façon périodique sauf si un traitement complémentaire, limité dans le temps, est nécessaire pour les raisons suivantes :

- Le respect des obligations de conservation en vertu de la législation commerciale ou fiscale pouvant résulter par exemple du Code de commerce, du Code fiscal en vigueur localement, des lois sur la réglementation bancaire, des lois sur le blanchiment d'argent et des lois sur les opérations sur titres. Les archives et documents sont conservés pendant la durée prévue dans ladite réglementation.
- La protection des moyens de preuve en vertu des règles de droit national en matière de prescription.

Quels sont mes droits en ce qui concerne la protection des données ?

En vertu du RGPD, chaque personne concernée a le droit d'accéder à ses données (article 15), de les rectifier

(article 16), de demander leur suppression (article 17) du RGPD, d'en limiter le traitement (article 18), ou de faire opposition à leur traitement (article 21). Elle dispose également d'un droit à la portabilité des données (article 20 du RGPD). Les dispositions prévues dans les décrets d'application du RGPD par les Etats Membres s'appliquent également. De même, l'article 77 du RGPD prévoit le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle de la protection des données personnelles.

Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement au traitement des données à caractère personnel vous concernant, en nous informant en ce sens. La même règle s'applique pour les déclarations de consentement données avant la date d'entrée en vigueur du RGPD c'est-à-dire avant le 25 mai 2018. Il convient de garder à l'esprit le fait que le retrait de ce consentement vaut uniquement pour l'avenir et n'a aucun effet sur le caractère légitime des données traitées jusqu'au retrait de votre consentement.

Suis-je obligé de communiquer des données ?

Dans le cadre de nos relations commerciales, vous êtes tenu de fournir les données à caractère personnel nécessaires pour commencer, exécuter et mettre fin à une relation commerciale et pour respecter les obligations contractuelles associées ou les informations dont la collecte nous est imposé par la loi. En l'absence de ces données, nous ne serons généralement pas en mesure de conclure des accords avec vous, de les exécuter ou de les résilier.

En vertu des dispositions réglementaires relatives au blanchiment d'argent, avant de commencer nos relations commerciales avec vous, nous sommes notamment tenus de vous identifier au moyen d'une pièce d'identité et de consigner votre nom, votre date et lieu de naissance, votre nationalité, votre adresse et les indications figurant sur votre carte d'identité. Ainsi, afin de nous permettre de respecter ces obligations légales, vous êtes tenu de nous fournir les informations et documents nécessaires dans le cadre de la législation sur le blanchiment d'argent et de signaler tous changements susceptibles de survenir pendant la durée de notre relation commerciale. Si vous ne fournissez pas les informations et documents nécessaires, nous n'avons pas le droit d'établir la relation commerciale souhaitée ni de poursuivre une telle relation.

Dans quelle mesure la prise de décision sera-t-elle automatisée ?

En principe, en vertu des dispositions de l'article 22 du RGPD, nous n'avons pas recours à un processus de prise de décision entièrement automatisé pour établir et mettre en œuvre une relation commerciale. Dans l'éventualité où nous serions amenés à avoir, dans certains cas particuliers, recours à ce procédé (par exemple en cas de demande de cartes de crédit), nous vous en informerons et vous notifierons de manière séparée vos droits dans ce domaine si la loi l'exige.

Le profilage sera-t-il pratiqué ?

Les données à caractère personnel vous concernant seront traitées automatiquement en partie dans le but d'évaluer certains aspects personnels (profilage). Nous utiliserons notamment le profilage dans les cas suivants:

- Compte tenu des dispositions légales et réglementaires qui nous font obligation de lutter contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et les actes délictueux portant préjudice aux biens. A cet égard, les données (et notamment les données figurant dans les opérations de paiement) seront analysées. Ces mesures ont également pour but de vous protéger.
- Afin d'être en mesure de vous fournir des informations de manière sélective concernant nos produits et de vous fournir des conseils, nous utilisons des outils d'analyse. Ces derniers nous permettent de communiquer avec vous selon vos besoins et à des fins de publicité, y compris des études de marché et sondages d'opinion.
- Afin d'évaluer votre solvabilité, nous avons recours à un système de notation (*scoring*). Celui-ci permet d'évaluer la probabilité pour un client de satisfaire ses obligations contractuelles de paiement. Ce calcul peut notamment prendre en compte ses revenus et charges, ses obligations financières existantes, sa profession, le nom de son employeur, son ancienneté, son expérience précédente en matière de relations commerciales, le remboursement à bonne date de prêts précédents ainsi que des informations émanant de bureaux de crédit. La notation est fondée sur une méthode statistique mathématique reconnue et établie. Les résultats de cette évaluation nous permettent de prendre des décisions en ce qui concerne les transactions relatives aux produits et feront partie intégrante de la gestion permanente des risques.

Informations relatives à votre droit d'opposition conformément à l'article 21 du RGPD

Droit de s'opposer au traitement pour des raisons tenant à votre situation particulière

Vous avez à tout moment le droit de vous opposer, pour des raisons tenant à votre situation particulière, au traitement des données à caractère personnel vous concernant en vous fondant sur les dispositions de l'alinéa (e) de l'article 6 (1) (traitement des données dans l'intérêt public) et sur le point (f) de l'article 6 du RGPD (traitement des données sur la base des intérêts légitimes du responsable de traitement) ; ce principe s'applique également au profilage défini à l'article 4 alinéa 4 du RGPD.

Si vous faites valoir votre droit d'opposition, nous cessons de procéder au traitement des données à caractère personnel vous concernant, sauf si nous avons des motifs légitimes prévalant sur vos intérêts, vos droits et votre liberté ou encore si ledit traitement est nécessaire à la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice.

Droit d'opposition au traitement des données à des fins de prospection commerciale

Dans certains cas particuliers, nous traiterons vos données à caractère personnel à des fins de prospection commerciale. Vous pouvez en tout temps refuser que vos données à caractère personnel soient traitées à ces fins ; il en est de même du profilage dans la mesure où il est lié à cette prospection commerciale.

Dans le cas où vous refuseriez que vos données à caractère personnel soient utilisées à des fins de prospection commerciale, nous nous abstiendrons de les utiliser aux fins susmentionnées.

A qui adresser une demande d'opposition ?

La demande d'opposition peut être transmise de façon informelle sous l'intitulé "opposition" en indiquant vos nom et adresse ainsi que votre date de naissance. Cette demande devra être envoyée à :

Commerzbank AG
Kaiserplatz, 60261 Francfort-sur-le-Main
Allemagne

Représentée par
Brussels Branch
Boulevard Louis Schmidt 29
1040 Brussels
Belgium
Phone: +32 27 43 18 64
compliance.belgium@commerzbank.com